

SEANCE CONSEIL REGIONAL
Séance du 31 mai 2018**Rapport n° CR 2018-014**
LE PACTE AGRICOLE - UN LIVRE BLANC POUR L'AGRICULTURE FRANCILIENNE À
L'HORIZON 2030**AMENDEMENT**

Dans le Pacte agricole figurant à l'annexe n°1 de la délibération, en page 12, partie 2. « Pour une agriculture qui préserve ses terres et résiste au mitage », la rubrique « Protéger nos terres agricoles du mitage » est complétée par le paragraphe suivant :

« Pour lutter concrètement contre le mitage des terres agricoles en Ile-de-France, la Région s'engagera officiellement contre l'implantation du projet Europacity sur le Triangle de Gonesse. Ce projet implique en effet la disparition irrémédiable de 300ha de terres agricoles de qualité, qui doivent être préservées. La Région affirme parallèlement son soutien actif au projet citoyen CARMA, qui propose de substituer à Europacity un projet agricole utile et durable sur le Triangle de Gonesse. Les porteurs de ce projet pourraient notamment être auditionnés par les élus régionaux dans le cadre des commissions thématiques».

Exposé des motifs

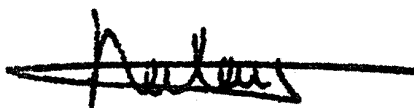
L'artificialisation des terres agricoles à la périphérie des zones urbaines est aujourd'hui un facteur important de raréfaction des terres agricoles. Si les dispositifs de pédagogie et d'observation du mitage sont indispensables, il faut également des mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

Le projet Europacity fait actuellement peser une très lourde menace sur les terres agricoles du Triangle de Gonesse, tout en ne garantissant aucune réelle perspective économique sur le secteur. Notre collectivité ne peut d'un côté souligner la nécessité de lutter contre le mitage des terres agricoles, et de l'autre rester passive sur cette question.

Il convient donc d'engager clairement la Région aux côtés des nombreuses et nombreux citoyen.ne.s, associations et élu.e.s locaux mobilisés contre ce projet.

Il convient en outre, dans la continuité de cette démarche, d'affirmer le soutien concret de notre collectivité à l'initiative citoyenne CARMA, qui propose un véritable projet agricole durable sur ce territoire.

Tel est l'objet de cet amendement.



Céline MALAISE



Mounir SATOURI